



BUREAU DU CONSEIL DE DISTRICT

Vendredi 18 décembre 2020 à 18 h 15 - Visio

Procès-Verbal N°6

Président : FOURNEL Raymond

Présents : BESSON Hervé, DEFOUR Jean-Pierre, PEYRARD Chrystelle
PEZAIRE Pascal, ROUVIER Jean-Claude

Excusés : JOUVE Jean-Michel, REDON Thierry

Assiste : DUMUNIER Philippe (directeur)

.....

Le président Raymond FOURNEL remercie les membres de leur présence lors de cette visio-conférence.

Condoléances à :

- * Monsieur Gérard FAYARD ancien membre du Comité de Direction pour le décès de son épouse
- * Monsieur et Madame PLANTIN pour le décès de leurs fils Mattéo, joueur au FC ESPALY
- * La famille de Monsieur Michel MUFFAT JOLY, président district de l'ISERE, Président de la Commission Fédérale Futsal, Chef de Délégation de l'équipe de France Futsal.
- * La famille de Monsieur Gérard HOUILLER, ancien sélectionneur de l'équipe de France.

Remerciements : * Madame Michelle MOULEYRE et sa famille suite au décès de son
Condoléances : * époux Monsieur Félix MOULEYRE

* Monsieur Gérard FAYARD suite au décès de son épouse.

Félicitations : * Denis ALLARD, réélu Président du District Haute-Savoie Pays de
Gex.
* Jérôme BOSCARI, réélu Président du District Haute Garonne.
* Evelyne BOUDUIN, élue Présidente du District Artois.
* Isabelle SPITZBARTH, Directrice Générale MDS, qui vient de
recevoir le trophée des argus de l'innovation mutualiste et paritaire
2020 dans la catégorie « Qualité de service et relations adhérents »
(Sport sur ordonnance COVID19).

Remerciements : * US Bas en Basset pour le journal du club décembre 2020

Courrier club : * Mail de l'AS Mazet/Chambon – Transmis à la Région

Informations : * Suite au dernier COMEX, voici les mesures dérogatoires au statut
du Président : de l'arbitrage :

Le Comité exécutif,

Compte tenu de la crise sanitaire qui perdure et de la période
de confinement déjà subie à ce jour, sans préjuger d'autres
éventuelles à venir,

Rappelé l'article 18 des statuts de la FFF qui prévoit que le
Comité exécutif statue sur tous les problèmes présentant un
intérêt supérieur pour le football et sur tous les cas non prévus
par les statuts ou règlements.

Rappelé par ailleurs l'article 3 des règlements généraux de la
FFF qui prévoit que le Comité exécutif peut en application de
l'article 18 des statuts, prendre toute mesure modificative ou
dérogatoire qui dicterait l'intérêt supérieur du football.

En application de ces deux textes, prononce déjà les mesures
dérogatoires suivantes en matière d'arbitrage :

* Repousser la date d'examen de la situation des clubs du
31 janvier au 31 mars pour permettre aux instituts de
formation d'organiser les sessions de formation qu'ils n'ont
pas pu mettre en place pendant le confinement.

- * Reculer la date fixée par l'article 49 pour la publication des listes des clubs en infraction, du 28 février au 30 avril.
- * Repousser la date pour comptabiliser le nombre de matchs effectués par les arbitres du 15 au 30 juin.

* Représentants de la Haute Loire à l'élection de la délégation de la Ligue aux assemblées fédérales 2021/2024.

Raymond FOURNEL, titulaire - Jean Pierre DEFOUR, Suppléant

* Assemblée Générale de la LFA a eu lieu le 11 Décembre 2020. La nouvelle licence va s'appeler « Membre club » et sera gratuite.

* Courrier du district du Puy de Dôme concernant le fonds de solidarité FFF pour le club de SAUVESSENGE - Remerciements

Divers

- :
- * Différents scénarios sont évoqués quant à la reprise des compétitions. Le District reste dans l'attente des décisions gouvernementales et fédérales.
 - * Le chômage partiel est envisagé début janvier pour le personnel du District. Une décision sera prise rapidement.
 - * Le District reste fermé au public jusqu'au 15 janvier 2021 inclus.

Prochaine réunion du Bureau du Conseil de District

Mercredi 06 janvier 2021 – 18 heures 15 (en visio)

Prochaine réunion du Conseil de District

Samedi 23 janvier 2021 – 09 heures 30 au siège

Raymond FOURNEL

Président du District

Chrystelle PEYRARD

Secrétaire Générale